

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-huit novembre à seize heures, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-et-un novembre, s'est réuni salle du « conseil » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjointes : PHILIPPON, LUMMEAUX, BORDEDEBAT, CHANSAREL, PHELIPPOT, CAUSSARIEU
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : MAUPILE (à partir de la question D16.11_80), COEURET, DEPARDIEU, DUBROCA, BIESEL-LEGER, LUQUET, CASSOT, SCAPPAZZONI, LIMOUZIN, MOULS, BEUNARD, CAPTUS (jusqu'à la question D16.11_102), MARESCOT, DEVILLIERS, GHYSELS, BONNIN, LANDAIS, SEGURA (à partir des communications), GRANET, PAJOT-TAUZIN (à partir de la question D16.11_96), LUCAS (jusqu'à la question D16.11_92), BEY, LAMARA.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

May ANTOUN.....Geneviève BORDEDEBAT
Yves HERSZFELDJean-Paul CHANSAREL
Patrick LEFEBVREMartine PHELIPPOT
Yvette MAUPILE.....Bernard LUMMEAUX (jusqu'aux communications)
Patrick CAPTUSSophie DEVILLIERS (à partir de la question D16.11_103)
Marie-Josèphe PAJOT-TAUZINMaurice GRANET (jusqu'à la question D16.11_95)

Etaient absents :

Simon SEGURA (début de séance)
Charles-Albert LUCAS (à partir de la question D16.11_93)

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : M. Vincent LANDAIS et du secrétaire adjoint de séance : M. Alexis BONNIN. Ils sont désignés à l'UNANIMITE.

Le procès-verbal du conseil municipal du :

- 29 SEPTEMBRE 2016 : est adopté à la MAJORITE
CONTRE : 3 (L. LAMARA, A. BEY, CA LUCAS).

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
	NEANT	
Compte-rendu des jugements et instances		
C16.11_32	DSP restauration de plage – jugement Tribunal Administratif Société ARCACHON BELLES PLAGES Tribunal Administratif 31 octobre 2016	PRIS ACTE
C16.11_33	Ordonnance juge des référés COULON Ordonnance du Tribunal Administratif de Bordeaux 17 octobre 2016	PRIS ACTE
C16.11_34	Jugement DAGES Tribunal Administratif 29 septembre 2016	PRIS ACTE

Divers		
C16.11_35	Résultat de l'enquête publique n°07/2016 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
--------	----------	------------------

SERVICES DELEGUES

D16.11_80	Convention générale de transfert du port d'Arcachon à la commune d'Arcachon conclue en application de l'article 22 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Rapporteur : Eugène COEURET)	favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 5 (L LAMARA, CA LUCAS, A BEY, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET) Ne prend pas part au vote : 1 (Y HERSZFELD qui a donné pouvoir à JP CHANSAREL, en sa qualité de salarié du port)
D16.11_81	Convention entre la Ville et l'E.P.I.C. du Port d'Arcachon pour l'exploitation du port d'Arcachon (Rapporteur : Eugène COEURET)	favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 5 (L LAMARA, CA LUCAS, A BEY, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET) Ne prend pas part au vote : 1 (Y HERSZFELD qui a donné pouvoir à JP CHANSAREL, en sa qualité de salarié du port)
D16.11_82	Port d'Arcachon – convention de mise à disposition au profit de l'Etat des installations de police et de sécurité conclue en application de l'article 22 de la loi n°2015-991 du (Rapporteur : Eugène COEURET)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 4 (L LAMARA, CA LUCAS, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET) Ne prend pas part au vote : 1 (Y HERSZFELD qui a donné pouvoir à JP CHANSAREL, en sa qualité de salarié du port)
D16.11_83	Gestion Déléguée des Services Publics – présentation du rapport annuel 2015 du contrat de Partenariat Public Privé de l'éclairage public (Rapporteur : Martine PHELIPPOT)	Il est PRIS ACTE
D16.11_84	Délégation de Service Public : camping - tarifs (Rapporteur : Geneviève BORDEDEBAT)	favorable à l'UNANIMITE

AFFAIRES ECONOMIQUES

D16.11_85	Dérogation municipale au repos dominical – année 2017, en application de la loi « Macron » n° 2015-990 du 6 août 2015 pour les commerces de détail alimentaire (Rapporteur : Geneviève BORDEDEBAT)	favorable à l'UNANIMITE
------------------	---	--------------------------------

ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE

D16.11_86	Opérations de recensement de la population (Rapporteur : Christiane MOULS)	favorable à l'UNANIMITE
D16.11_87	Saisine électronique de l'administration municipale et de ses établissements publics administratifs : mise en place de télé-services « formulaires – contact » et de leurs conditions et modalités d'utilisation (Rapporteur : Nadine LIMOUZIN)	favorable à la MAJORITE Pour : 31 Contre : 2 (A BEY, CA LUCAS)
D16.11_88	Régularisation de limites parcellaires – Echange de parcelles de terrain sises Avenue Notre-Dame des Passes à Arcachon (Rapporteur : Monique DUBROCA)	favorable à l'UNANIMITE

FINANCES

D16.11_89	Attribution de subvention (Rapporteur : Julien GHYSELS)	favorable à l'UNANIMITE
D16.11_90	Budget 2016 – décision modificative n°1 Budget principal de la Ville d'Arcachon, budget annexe des Salles, budget annexe location de bâtiments à Arcachon Expansion, budget annexe « stationnement payant » (Rapporteur : Jean-Paul CHANSAREL)	favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 5 (A BEY, CA LUCAS, L LAMARA, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET) Absente au moment du vote : 1 (S DEVILLIERS)

D16.11_91	Débat des Orientations Budgétaires – année 2017 Budget principal et budgets annexes (Rapporteur : Jean-Paul CHANSAREL)	Il est PRIS ACTE
D16.11_92	Autorisation d'anticipation des dépenses d'investissement 2017 – budget principal et budgets annexes (Rapporteur : Jean-Paul CHANSAREL)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 4 (A BEY, L LAMARA, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET) Abstention : 1 (CA LUCAS)
D16.11_93	Tarifs 2017 (Rapporteur : Jean-Paul CHANSAREL)	favorable à la MAJORITE Pour : 30 Contre : 2 (L. LAMARA, A BEY)
INTERCOMMUNALITE		
D16.11_94	Loi NOTRE et transfert de la compétence de promotion du tourisme – demande de dérogation en vue du maintien d'un office de tourisme communal (Rapporteur : Yvette MAUPILE)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 2 (A BEY, L LAMARA) Abstention : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN qui a donné pouvoir à M GRANET)
D16.11_95	Mise à disposition par la Communauté d'Agglomération de Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) au profit de la Ville d'Arcachon – Ecole « LES MOUETTES » (Rapporteur : Martine CAUSSARIEU)	favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 1 (L LAMARA) Absent au moment du vote : 1 (P CAPTUS)
MARCHES PUBLICS		
D16.11_96	Marché d'exploitation des installations de chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement et de traitement d'air – avenant n°8 (Rapporteur : Catherine CASSOT)	favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 1 (A BEY) Ne prend pas part au vote : 1 (L LAMARA) Absent au moment du vote : 1 (S SEGURA)
D16.11_97	Assurance Risque Statutaire – avenant de prolongation (Rapporteur : Claire MARESCOT)	favorable à l'UNANIMITE Pour : 29 Ne prend pas part au vote : 1 (L LAMARA) Absents au moment du vote : 2 (S SEGURA, A BEY)
D16.11_98	Prestations d'assurance – choix des titulaires (Rapporteur : Annie LUQUET)	favorable à l'UNANIMITE Pour : 30 Ne prend pas part au vote : 1 (L LAMARA) Absent au moment du vote : 1 (S SEGURA)
D16.11_99	Fourniture et livraison de vélos – choix du titulaire (Rapporteur : Nicole BIESEL-LEGER)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 3 (A BEY, M GRANET, MJ PAJOT- TAUZIN) Ne prend pas part au vote : 1 (L LAMARA)
PROXIMITE		
D16.11_100	Développement numérique dans les écoles – réserve parlementaire – demande de subvention (Rapporteur : Martine CAUSSARIEU)	favorable à la MAJORITE Pour : 30 Contre : 2 (MJ PAJOT-TAUZIN, L LAMARA)
D16.11_101	Conseils de Quartier – règlement intérieur (Rapporteur : Daniel PHILIPPON)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 2 (A BEY, L LAMARA) Abstention : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN)
D16.11_102	Désignation des Elus du Conseil Municipal pour siéger au sein des bureaux des Conseils de Quartier (Rapporteur : Daniel PHILIPPON)	<p>①-Bureau du Conseil de Quartier du Mouleau : Vote 1 : à l'unanimité l'assemblée décide de ne pas recourir au vote à bulletins secrets Vote 2 : M DUBROCA élue avec 29 voix Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p> <p>②-Bureau du Conseil de Quartier Abatilles- Pereire : Vote 1 : à l'unanimité l'assemblée décide de ne pas recourir au vote à bulletins secrets Vote 2 : S DEVILLIERS élue avec 28 voix Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Ne prend pas part au vote : 1 (L LAMARA) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p>

		<p>③-Bureau du Conseil de Quartier Ville d'Hiver : <u>Vote 1</u> : à l'unanimité l'assemblée décide de ne pas recourir au vote à bulletins secrets</p> <p><u>Vote 2</u> : C CASSOT élue avec 28 voix Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 3 (L LAMARA, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p> <p>Candidature de MJ PAJOT-TAUZIN : Pour : 3 (L LAMARA, MJ PAJOT-TAUZIN, M GRANET) Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 28 (l'ensemble du groupe majoritaire) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p>
		<p>④-Bureau du Conseil de Quartier Centre-Ville/La Chapelle : <u>Vote 1</u> : à l'unanimité l'assemblée décide de ne pas recourir au vote à bulletins secrets</p> <p><u>Vote 2</u> : P CAPTUS élu avec 28 voix Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 2 (L LAMARA, MJ PAJOT-TAUZIN) Absents au moment du vote : 2 (A BEY, M GRANET)</p> <p>Candidature de L LAMARA : Pour : 2 (L LAMARA, MJ PAJOT-TAUZIN) Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 28 (l'ensemble du groupe majoritaire) Absents au moment du vote : 2 (A BEY, M GRANET)</p>
		<p>⑤-Bureau du Conseil de Quartier Aiguillon/Saint-Ferdinand : <u>Vote 1</u> : à l'unanimité l'assemblée décide de ne pas recourir au vote à bulletins secrets</p> <p><u>Vote 2</u> : MC DEPARDIEU élue avec 28 voix Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 3 (L LAMARA, MJ PAJOT-TAUZIN, M GRANET) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p> <p>Candidature de M GRANET : Pour : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 29 (l'ensemble du groupe majoritaire, L LAMARA) Absente au moment du vote : 1 (A BEY)</p>

RESSOURCES HUMAINES

D16.11_103	Absences légales 2017 (Rapporteur : Daniel PHILIPPON)	favorable à l'UNANIMITE
D16.11_104	Avenant n°2 à la convention intervenue entre la Ville d'Arcachon et le Comité d'œuvres Sociales d'Arcachon (Rapporteur : Patrice BEUNARD)	favorable à l'UNANIMITE Pour : 31 Absente au moment du vote : 1 (C MOULS)
D16.11_105	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : Daniel PHILIPPON)	favorable à l'UNANIMITE Pour : 31 Absente au moment du vote : 1 (C MOULS)

QUESTION ORALE

Rapporteur : Anny BEY		
«Monsieur le Maire, Depuis bientôt une année, nous n'avons toujours pas vu passer, en conseil municipal, la seconde partie de la subvention du TCA. Ce reliquat de 25.000€ ne peut avoir été versé sans examen préalable du conseil, comme l'exige la loi.		Non soumise au vote

Il m'est donc permis de penser que les conditions fixées pour le versement de cette seconde partie de la subvention ne sont pas remplies. Je rappelle que le TCA est sous le coup d'un redressement judiciaire ordonné par le Tribunal de commerce. Vous portez entièrement la responsabilité de ce désastre puisqu'il revenait à la municipalité de contrôler les comptes.
Je vous demande de bien vouloir nous dire, précisément, quel est l'état financier du TCA et quel est son avenir?»

Monsieur Le Maire annonce un prochain conseil en janvier 2017 et lève la séance à 19H20.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Arcachon, le

- 1 DEC. 2016




Yves FOULON
Maire d'Arcachon
Député de la Gironde

A l'issue de cette séance, un PROCES-VERBAL est rédigé reprenant intégralement les décisions du conseil municipal et les débats y afférents. Ce document peut être consulté à la mairie par toute personne physique ou morale.

